

Communiqué de presse

Paris, le 2 février 2018

## **Grève des Ehpad : la formation professionnelle, un levier à considérer**

---

**Le 30 janvier dernier, un mouvement de grève national, d'une ampleur inédite, mobilisait la plupart des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). A l'appel des syndicats de salariés et de directeurs d'EHPAD, nombreux ont dénoncé les conditions de sous-effectif chronique, ses impacts sur leur activité professionnelle et leur santé au quotidien, la réalité d'une prise en soin dégradée des résidents. Au-delà de la solidarité affichée envers cette action inédite, France Alzheimer et maladies apparentées rappelle les leviers d'actions existants pour améliorer la prise en soin et les conditions de travail.**

600 000 personnes vivent aujourd'hui dans l'un des 7 200 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Parmi elles, des personnes malades d'Alzheimer ou atteintes d'une pathologie apparentée. En effet, 40% des personnes malades vivent en établissement. Ces Ehpad emploient, à l'heure actuelle, 400 000 personnes... des professionnels présents dans la rue le 30 janvier dernier, pour réclamer « l'augmentation des effectifs », gage, selon eux, « de l'amélioration de la prise en charge des résidents ». Pour France Alzheimer et maladies apparentées, le double enjeu de la prise en soin des personnes âgées au sein des Ehpad, et des conditions de travail des professionnels n'est pas nouveau. La réforme de la dépendance en 2007 n'avait pas tenu un quinquennat faute de moyens...

Forte de son expérience de terrain, France Alzheimer et maladies apparentées a identifié des problématiques centrées tant sur le ratio de personnel que sur la formation, sans oublier le reste à charge assumé par les familles.

L'association n'a d'ailleurs eu de cesse, notamment dans le cadre des plans Alzheimer successifs, d'alerter les pouvoirs publics sur les problématiques de la prise en charge et de porter des propositions de nature à permettre aux résidents, aux familles et aux professionnels de mieux vivre la prise en soin en établissement.

Parmi les leviers d'actions identifiés par France Alzheimer et maladies apparentées :

- une formation initiale et continue adaptée du personnel. Accompagner une personne malade d'Alzheimer ne s'improvise pas. Face à une pathologie aux manifestations complexes, des compétences d'accompagnement spécifiques s'imposent. L'acquisition de ces compétences par les professionnels éviterait des situations de maltraitance involontaire et améliorerait leurs conditions d'exercice, tout en optimisant la prise en soin. France Alzheimer et maladies apparentées participe au développement de ces compétences au travers de ces formations dédiées aux professionnels du secteur médico-social. Plus de 1500 professionnels de santé ont été formés en 2017. Pour les professionnels, le bénéfice est important. Ces formations permettent de réduire les risques de fatigue physique et psychologique ; de développer une

- relation bientraitante avec les personnes malades, relation primordiale aux yeux des professionnels de santé ; de communiquer plus efficacement avec l'entourage familial...
- Par ailleurs l'association propose aux Ehpad qui le souhaitent, des actions à destination des aidants telles que la formation des aidants, des groupes de parole... Des actions qui améliorent sensiblement l'accompagnement de la personne malade.

### **Un reste à charge trop élevé pour les familles**

- Quant à la question du reste à charge, et de manière plus globale du coût des Ehpad, la nouvelle tarification, prévue par la loi d'adaptation de la société au vieillissement et entrée en vigueur début 2017, est insatisfaisante. Monique Iborra, dans le rapport de sa mission flash sur les EHPAD, remis en septembre dernier, expliquait que « *le décret du 21 décembre 2016 a défini des équations tarifaires extrêmement complexes qui, malgré des mécanismes de convergence progressive, conduisent à accentuer des inégalités territoriales d'un département à l'autre* ». Pour France Alzheimer & maladies apparentées, le financement de la dépendance, à bout de souffle, exige une prise de conscience urgente et la mise en place d'une politique pérenne et crédible à la hauteur des enjeux. « *L'effort financier repose essentiellement sur les familles* insiste Joel Jaouen, président de France Alzheimer & maladies apparentées. *Une grande majorité d'entre elles est étranglée financièrement. La situation génère de plus en plus de situations de pauvreté et d'exclusion* ».

50 millions d'euros supplémentaires ont été débloqués au profit de la prise en soin en établissement en plus des 100 millions inscrits au budget 2018 de la Sécurité sociale.

Une enveloppe clairement insuffisante au regard des besoins.

Avec 900 000 personnes malades, la maladie d'Alzheimer est l'un des principaux enjeux nationaux de santé publique. France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique. Depuis 32 ans, elle soutient et accompagne les familles et les personnes malades, informe l'opinion et les pouvoirs publics, contribue à la recherche et forme les bénévoles, les aidants et les professionnels de santé.

### **Contacts presse :**

Taalabi Imad - 01 42 97 99 85 / [i.taalabi@francealzheimier.org](mailto:i.taalabi@francealzheimier.org)

Pascal Marie - 01 42 97 53 06 / [p.marie@francealzheimier.org](mailto:p.marie@francealzheimier.org)